

Échelles

Échelles - Inspection

Sur cette page

[Quand doit-on examiner les échelles?](#)

[Que faut-il vérifier en examinant une échelle quelconque?](#)

[Que faut-il aussi vérifier lors de l'inspection des échelles?](#)

[Que faut-il vérifier lors de l'inspection des échelles à coulisse?](#)

[Que faire après l'examen d'une échelle quelconque?](#)

[Qu'est-ce qu'il faut éviter de faire après l'inspection d'une échelle?](#)

Quand doit-on examiner les échelles?

- Examiner promptement une nouvelle échelle sur réception.
- Examiner les échelles avant et après chaque usage.
- Vérifier l'état d'une échelle qui a été échappée ou qui est tombée avant de la réutiliser.
- Inspecter les échelles avant de les entreposer pour s'assurer qu'elles sont en bon état pour un entreposage, ou pour déterminer si elles ont besoin d'être réparées, remplacées ou retirées du lieu.

Que faut-il vérifier en examinant une échelle quelconque?

- barreaux manquants ou ébranlés (pouvant être remués à la main)
- pieds antidérapants usés ou abîmés
- clous, vis, boulons ou écrous ébranlés
- ferrures ou barres d'écartement ébranlées ou en mauvais état
- pourriture ou déformation des échelles en bois
- fibre de verre fissurée ou exposée
- fentes, fissures, brisure ou usure des montants, des entretoises, des marches ou des barreaux

- arêtes vives aux montants ou aux barreaux
 - surfaces présentant des aspérités ou des éclats
 - corrosion, pourriture, oxydation ou usure excessive, surtout aux barreaux
 - montants tordus ou déformés; regarder le long des montants; une échelle déformée est dangereuse
 - étiquettes d'identification enlevées
-

Que faut-il aussi vérifier lors de l'inspection des échelles?

- ébranlement
 - charnières et entretoises ébranlées ou déformées
 - arrêt d'entretoise cassé
 - tablette porte-seau desserrée
-

Que faut-il vérifier lors de l'inspection des échelles à coulisse?

- crochets de verrouillage ébranlés, brisés ou enlevés
 - crochets défectueux qui s'enclenchent mal quand l'échelle est déployée
 - lubrification des pièces mobiles
 - cordes, chaînes et câbles défectueux
 - coussinets ou manchons défectueux ou manquants
-

Que faire après l'examen d'une échelle quelconque?

- Étiqueter et mettre de côté toute échelle défectueuse.
- Nettoyer les échelles en fibre de verre tous les trois mois; appliquer une fine couche de laque ou de cire en pâte.
- Protéger les échelles en bois au moyen d'un enduit ou d'un préservatif.
- Remplacer les cordes d'échelles à coulisse usées ou effritées.
- Lubrifier régulièrement les poulies des échelles à coulisse.

- Étiqueter et mettre hors de service toute échelle défectueuse, brisée ou courbée. Faire détruire les échelles qui ne peuvent pas être réparées de façon sécuritaire par un individu autorisé ou par le fabricant. Les échelles doivent être détruites de manière à ce qu'elles soient inutilisables.
-

Qu'est-ce qu'il faut éviter de faire après l'inspection d'une échelle?

- Ne pas faire de rafistolage.
 - Ne pas tenter de redresser une échelle déformée ni la remettre en usage.
-

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-08-25

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.